

CANADEXPORT

Vol. 14 N° 9

MAY 17 1996

21 mai 1996

France-Canada : des relations économiques en plein essor

Les relations économiques France-Canada connaissent un dynamisme sans précédent et, bien qu'elles se caractérisent par une qualité accrue du commerce des produits et un foisonnement spectaculaire du tourisme, la formidable croissance des échanges scientifiques et technologiques, des alliances stratégiques et des investissements constitue le phénomène le plus remarquable.

Les échanges commerciaux bilatéraux

L'année 1995 aura été très favorable aux échanges commerciaux France-Canada qui ont atteint, cette année-là, 5 milliards de \$. Selon les données statistiques canadiennes, les exportations canadiennes vers la France ont alors augmenté en valeur de 41% par rapport à 1994, tandis que les exportations françaises vers le Canada étaient en hausse de 24%.

Le marché français est un débouché de plus en plus important pour les produits finis canadiens à forte valeur ajoutée, notamment dans

le secteur des technologies de pointe.

En effet, plus du tiers des exportations canadiennes proviennent des



Réunion de la Commission mixte économique France-Canada, à Ottawa (voir précisions p. 4)

secteurs comme l'aéronautique, les transports, les équipements électriques et mécaniques, et les instruments de précision. D'autres secteurs, tels les télécommunications, l'environnement, la biotechnologie, accusent une forte croissance. Dans l'agroalimentaire, de nouveaux créneaux se développent dans les oléagineux, les produits alimentaires transformés et les fruits de mer.

Nouveaux secteurs de croissance

Les relations économiques France-Canada ne sauraient toutefois être réduites au seul commerce des produits.

Le secteur des services connaît une croissance sans précédent, notamment au niveau du tourisme qui s'approche du million de séjours par année, pour un total de revenus touristiques d'environ 1 milliard de \$, partagé également entre les deux pays.

Toutefois, ce sont les investisse-

Voir Page 4 - Relations

Le Canada et l'Équateur signent un accord sur l'investissement

Un accord favorisant les investissements bilatéraux entre le Canada et l'Équateur a été signé le 29 avril 1996 à Quito par l'ambassadeur du Canada, M. David Adam, et le ministre des Affaires étrangères de l'Équateur, M. Galo Leoro.

Ce premier **Accord sur la protection des investissements étrangers (APIE)** à être signé avec l'Amérique latine depuis 1991 permettra aux milieux des affaires canadiens d'investir avec plus de confiance en Équateur grâce à la protection accrue que leur offrira l'APIE.

Cet accord devrait réduire le risque non commercial des sociétés canadiennes (plusieurs y font déjà de l'exploration des métaux) qui investissent en Équateur. Au moins 60 millions de \$ seront investis dans le secteur des mines au cours des

deux prochaines années.

Les APIE sont des accords bilatéraux de réciprocité visant à promouvoir et à protéger les investissements étrangers par un ensemble de droits et d'obligations légalement contraignants concernant, notamment, le traitement national, le traitement de la nation la plus favorisée, l'expropriation, les transferts de fonds, les mesures d'investissement liées au commerce, la transparence ainsi que le règlement des différends entre un investisseur et un État, ou entre deux États.

Cet accord est fondé sur le nouveau modèle canadien, qui incorpore des dispositions clés du chapitre de l'ALENA sur l'investissement; l'Équateur y accepte des engagements sensiblement plus

Voir page 7 - Accord

CANADEXPORT

EN DIRECT

<http://www.dfait-maeci.gc.ca/francais/news/newsletr/canex>

DANS CE NUMÉRO

LES TRUCS DU MÉTIER.....	2-3
ATTACHÉ CULTUREL.....	I-XXIV
FOIRES COMMERCIALES.....	5
BOOM PÉTOLIER AU VENEZUELA.....	6
OCCASIONS D'AFFAIRES.....	7
AU CALENDRIER.....	8